



MAIRIE DE PUÉCHABON

Conseil Municipal du 12 avril 2023 PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-trois et le 12 avril 2023 à 19h00, le conseil municipal de Puéchabon s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Xavier PEYRAUD, Maire de la commune, sur la convocation qui leur a été adressée le 6 avril 2023.

Etaient présents : Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Françoise BASSOUA, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANCQ, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres excusés ayant donné mandat de vote : Yohan MARKARIAN (à Hélène DELONCA)

Membres excusés n'ayant pas donné mandat de vote : Néant

Secrétaire de séance : Sylvie BOMY

Ordre du jour :

1. Approbation/modification du PV du 30 mars 2023
2. Approbation du compte de gestion 2022
3. Approbation du compte administratif 2022
4. Approbation de l'affectation du résultat 2022
5. Vote des taxes 2023
6. Vote du budget primitif 2023
7. Questions diverses

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Sylvie BOMY, pour remplir les fonctions de secrétaire.

1. Approbation du compte rendu du 30 mars 2023

Monsieur la Maire demande aux élus s'ils ont des modifications à apporter ou des remarques à faire sur le PV du dernier Conseil municipal.

Aucune modification n'étant demandée ni aucune remarque faite, Monsieur le Maire propose de passer au vote.

VOTE :

6 ABSTENTION (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, pouvoir de Yohan MARKARIAN)

5 POUR (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANCQ)

2. Approbation du compte de gestion 2022

Madame Sylvie BOMY, 3ème adjointe, présente le compte de gestion 2022.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

VOTE :

6 CONTRE (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, pouvoir de Yohan MARKARIAN)

5 POUR (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANCQ)

3. Approbation du compte administratif 2022

Madame Sylvie BOMY, 3ème adjointe, présente le compte administratif 2022.

Monsieur le Maire sort de la salle avant que Madame BOMY propose de passer au vote.

VOTE :

6 CONTRE (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, pouvoir de Yohan MARKARIAN)

4 POUR (Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANCQ)

4. Approbation de l'affectation du résultat 2022

Madame Sylvie BOMY, 3ème adjointe, présente la proposition d'affectation du résultat 2022.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

VOTE :

6 CONTRE (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, pouvoir de Yohan MARKARIAN)

5 POUR (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANCQ)

5. Vote des taxes 2023

Monsieur le Maire explique qu'aucune augmentation n'est proposée cette année.

Madame Sylvie BOMY, 3ème adjointe, ajoute qu'anticipant le blocage systématique des augmentations des taxes et impôts de l'opposition, ce choix avait été fait.

Monsieur SIMON acquiesce.

VOTE :

6 CONTRE (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane

SIMON, pouvoir de Yohan MARKARIAN)

5 POUR (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANCQ)

6. Vote du budget primitif 2023

Madame Sylvie BOMY, 3ème adjointe, présente le budget primitif 2023.

Monsieur SIMON demande pourquoi par rapport au budget 2022 le montant total est inférieur de 50 000 euros.

Madame Sylvie BOMY explique qu'il a été choisi de « jouer la prudence » et de ne pas surestimer les recettes (dotations – impôts/taxe).

Après présentation du budget, Madame Hélène DELONCA demande à Madame Sylvie BOMY si elle peut consulter le détail du budget et les factures afférentes.

Elle lui répond par la négative.

Madame DELONCA pose la question suivante : « Même en tant qu'élus ? ».

Madame BOMY répond que cela ne peut se faire que sur autorisation expresse de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

VOTE :

6 CONTRE (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, pouvoir de Yohan MARKARIAN)

5 POUR (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Evelyne PLANCQ)

7. Questions diverses

Fermeture de l'école en septembre 2024

Sylvie BOMY informe le conseil que l'inspectrice de l'éducation nationale a sollicité un rdv avec les représentants de la mairie. Elle a annoncé que l'école serait fermée en septembre 2024.

Une réunion est programmée le jeudi 20 avril prochain avec l'équipe pédagogique, DDEN et les élus (conseil d'école).

L'inspectrice sera invitée au prochain conseil d'école (juin).

Proposition de référendum

Les élus de l'opposition souhaitent avoir l'avis des autres élus concernant l'organisation d'un référendum.

Monsieur le Maire fait référence à l'article du journaliste Midi Libre indiquant que le référendum aura sans doute lieu en 2026 aux renouvellement des conseils municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h23.

Fait à Puéchabon, le 05/07/2023

Le Maire,

Xavier PEYRAUD



Certifié exécutoire compte tenu de la date :
- d'envoi dématérialisé en Préfecture le 05/07/2023
- d'affichage le 05/07/2023